

Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat



Vous venez de télécharger une première information, pour devenir éventuellement Franchisé du réseau spécialisé dans la protection de l'habitat « CALLISTO SYSTEM » et nous vous en remercions.

LES DIFFERENTES ETAPES POUR NOUS REJOINDRE :

- **Retournez impérativement la fiche de renseignements jointe, accompagnée de votre C.V. et votre photo à :**

RBC Conseil – 10, rue Bellevue – 31850 BEAUPUY

Tél. : **05 34 26 51 80** – Fax : 05 34 26 92 03 - E-mail : contact@rbc-franchises.com

Notre cabinet est chargé en **totale exclusivité** du recrutement des partenaires du réseau CALLISTO SYSTEM.

- **Dés réception de votre dossier de candidature, nous vous ferons parvenir par courrier ou par Email, un dossier complet d'information.**

- **Ensuite, contactez votre consultant régional R.B.C. Conseil, pour un premier contact téléphonique et convenir éventuellement d'un rendez-vous.**
Les coordonnées figureront sur le courrier d'accompagnement de notre envoi.

Si vous souhaitez contacter immédiatement votre interlocuteur régional, en fonction de votre lieu de résidence actuel, vous trouverez ses coordonnées dans les pages qui suivent.

- **Lors du rendez-vous, notre consultant régional étudiera votre candidature et complètera votre information.**
- **Après notre phase de réflexion conjointe, vous rencontrerez le concédant.**
- **Nous finaliserons avec le concédant votre dossier et vous bâtirez ensemble le lancement de votre activité.**

RAISONNEZ RESEAUX !

L'équipe RBC Conseil : l'efficacité dans la transparence.





Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat



Présentation du concept et de nos activités.

Notre métier : la protection de l'habitat.

Nous intervenons dans les domaines suivants :

- ➔ Traitement des termites.
 - ➔ Traitement des bois, contre les insectes à larves xylophages.
 - ➔ Traitement des champignons (mérule, etc.)
 - ➔ Traitement de l'humidité.
 - ➔ Isolation des combles.
 - ➔ Renfort des bois, en résine époxy.
 - ➔ Nettoyage des toitures.
- ➔ **La TERMICAM et le contrat sérénité : une véritable innovation exclusive et une prestation récurrente.**

Grâce à l'utilisation de la **TERMICAM**, **CALLISTO SYSTEM** a mis au point le contrat sérénité. C'est un contrat innovant, **une exclusivité CALLISTO SYSTEM**, qui apporte à ses clients la tranquillité et aux franchisés **CALLISTO SYSTEM**, une **prestation récurrente** vendue sous la forme d'un **abonnement** annuel ou permanent avec un prélèvement mensuel.

Parce que les termites ne doivent pas gâcher la vie de nos clients, CALLISTO SYSTEM a développé le contrat sérénité qui permet :

- De trouver le problème.
- D'éliminer le problème.
- **De surveiller le site régulièrement.**

Quelques extraits du dossier d'information



Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat



Votre profil de chef d'entreprise.

Nous recherchons avant tout de véritables chefs d'entreprise, capables de développer leur activité commerciale et de manager une équipe de techniciens applicateurs.

Il n'est pas indispensable d'être issu du monde du bâtiment.

La réalisation de vos missions peut être confiée à nos équipes techniques, le temps pour vous d'atteindre un volume d'affaires qui vous permettra de recruter, avec l'aide de CALLISTO SYSTEM, vos premiers techniciens.

Vous êtes un Homme ou Femme, âgé(e) de 30 à 55 ans ...

Possédant les atouts
indispensables suivants :

Commercial,
Gestionnaire,
Manager ...

ayant :

De la volonté,
Du dynamisme,
De la motivation,
De l'autonomie ...

Enfin ...

***DE LA COMPETENCE PROFESSIONNELLE
ET UN TEMPERAMENT COMMERCIAL CERTAIN.***

La connaissance de votre secteur géographique et un **bon relationnel** seront des atouts certains pour un démarrage facilité de votre activité.

Vous devrez appliquer des méthodologies de travail, élaborées à partir de 30 années d'expérience et de savoir-faire.

Quelques extraits du dossier d'information



Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat



Le marché

La loi qui développe notre activité dans plus
de 60 départements français.



➔ La loi impose donc la détection des termites, lors des transactions immobilières.

Un vaste marché s'offre à vous !

- **10 millions d'habitations** individuelles, dont 75 % construites avant 1981.
- **+ de 60 départements infestés** par les termites.
- Plus de **80.000 habitations** traitées annuellement.
- **Un marché estimé à 25,5 M€**, uniquement pour le traitement des termites.
- **Un marché renouvelable** (garantie limitée dans le temps).
- **Un marché en pleine croissance qui évolue de 10 % par an.**

De plus, **ces estimations ne concernent que les termites**, si l'on tenait compte de l'ensemble des insectes xylophages (**capricornes, vrillettes**, etc.), ce serait **l'ensemble de la France** qui serait déclarée sinistrée sans compter la **mérule** qui est un champignon «mangeur de bois», essentiellement présent en **Bretagne**, en **Normandie** et dans le **Nord** de la France.

Votre activité.

- **Commerciale.**
- **Technique et administrative.**

Quelques extraits du dossier d'information



Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat



Le réseau CALLISTO SYSTEM vous apporte.

- L'assistance avant l'ouverture de votre franchise.
- L'assistance à l'ouverture de votre franchise.
- La réalisation éventuelle de vos chantiers.
- L'assistance pour le recrutement de votre personnel.
- L'assistance permanente, commerciale et technique.
- Vos approvisionnements.
- Une assurance responsabilité civile professionnelle négociée pour les membres du réseau.
- Votre formation complète puis celle de vos techniciens.
- Formation interne.
- Nos logiciels de gestion de votre activité.
- Notre site Internet.
- Notre Extranet.
- Votre package administratif de démarrage.
- De nouveaux produits et services.
- SAV et secrétariat service.

Quelques extraits du dossier d'information



Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat



- Votre investissement.

Le droit d'entrée au réseau CALLISTO SYSTEM est de 27.800 € hors taxes.

Il comprend :

- Le droit d'utilisation de la marque déposée,**
- Le manuel d'exploitation,**
- Une exclusivité territoriale contractuelle,**
- Votre formation de 40 jours, au siège situé près d'AGEN et sur votre site d'exploitation.**
- Un package de démarrage particulièrement complet,**
- Votre ordinateur portable et les logiciels,**
- Une assistance «terrain», sur votre secteur géographique, lors de l'ouverture de votre franchise,**
- L'assistance téléphonique permanente, aux heures de bureau.**

Un fonds de roulement estimé à 8.000 € est à prévoir.

La somme de 5.000 € est à prévoir pour le petit matériel nécessaire.

Globalement, il est nécessaire de disposer de 40.800 € environ (hors véhicule). Cette somme peut être partiellement financée par un concours bancaire.

Les coûts du développement de votre activité.

- La redevance du franchiseur.

Une redevance annuelle de 5 % de votre chiffre d'affaires hors taxes vous sera facturée.

Pour la première année, le montant mensuel forfaitaire est de : 750 euros hors taxes.

Vos trois premiers mois d'activité suivant la formation initiale, sont exonérés de toute redevance.

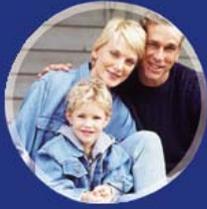
Pour la deuxième année et les suivantes, nous prendrons en compte le chiffre d'affaires réalisé l'année précédente pour calculer votre redevance mensuelle.

- Le Fonds Commun de Publicité (FCP).

Une redevance mensuelle de 2 % de votre chiffre d'affaires hors taxes vous sera également demandée, au titre du FCP (Fonds Commun de Publicité).

Pour la première année, le montant mensuel forfaitaire est de : 250 euros hors taxes.

Quelques extraits du dossier d'information



Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat



- Pourquoi choisir le réseau CALLISTO SYSTEM ?

Quelques points qui caractérisent notre concept :

- ➔ 30 années d'expérience et un indéniable savoir-faire,
- ➔ Un investissement raisonnable et une forte rentabilité,
- ➔ Un package particulièrement complet pour démarrer dans les meilleures conditions,
- ➔ Un fonctionnement sans structure très lourde et onéreuse,
- ➔ Des outils et un savoir-faire développés par des professionnels,
- ➔ Un secteur en pleine expansion ne connaissant pas la crise et bénéficiant du contexte législatif.
- ➔ Un travail régulier connaissant peu le phénomène de la saisonnalité, en raison des nombreuses prestations proposées.
- ➔ L'adhésion à une structure réellement dynamique et organisée,
- ➔ Un suivi technique et commercial adapté à vos besoins et au marché en pleine évolution,
- ➔ Exercer une profession valorisante, particulièrement agréable et vouée à un avenir certain.
- ➔ Rejoindre l'unique réseau dans ce domaine d'activité : la protection de l'habitat.

Quelques extraits du dossier d'information



Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat

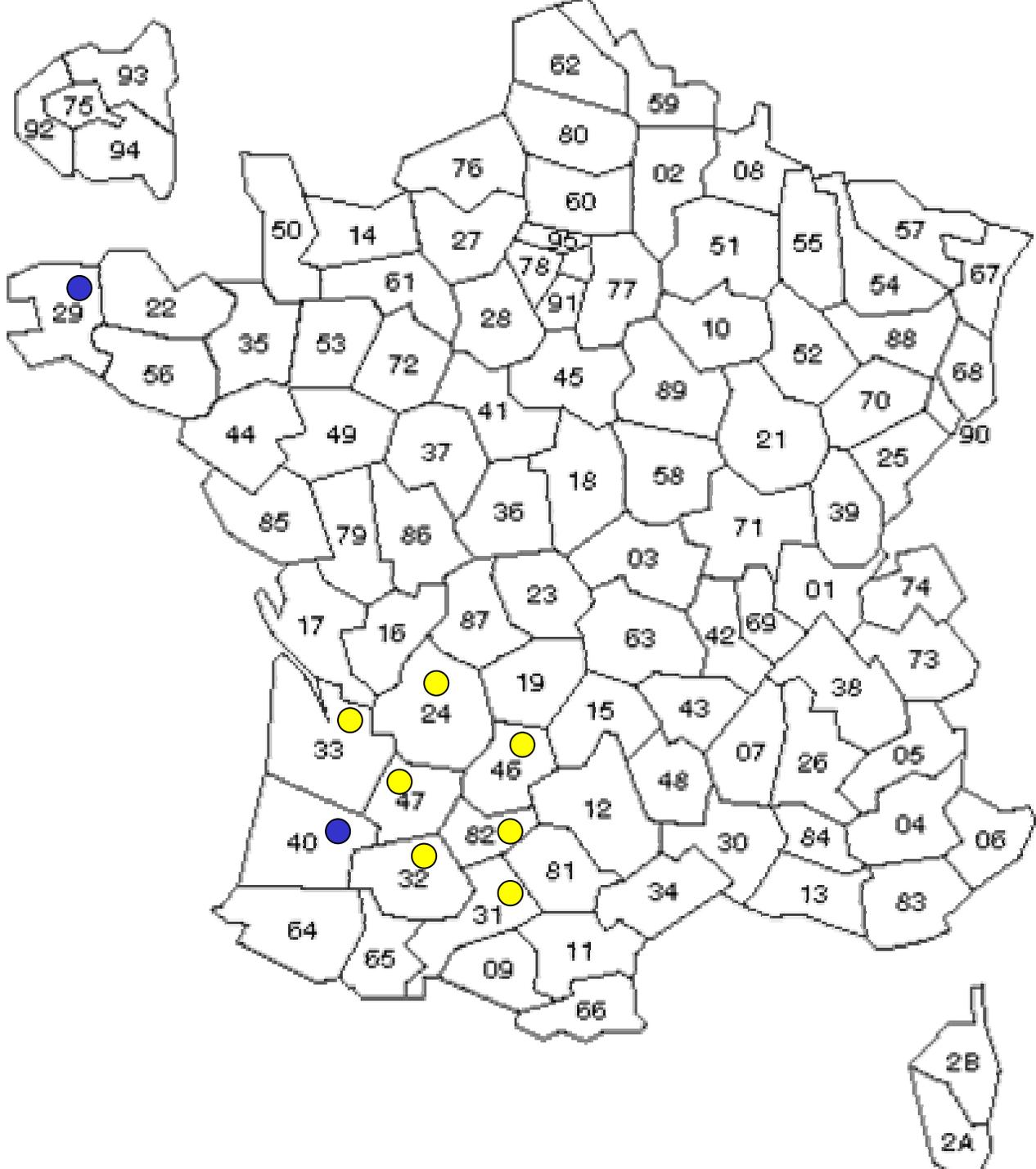


- Les secteurs pourvus et à pourvoir (voir carte géographique ci-après)

Nous recherchons des franchisés (1 par département), pour tous les départements français.

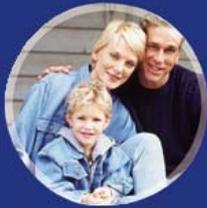
Pour les départements de la Dordogne (24), de la Haute-Garonne (31) et de la Gironde (33) : il existe des possibilités d'ouvertures vers la franchise (nous consulter).

Quelques extraits du dossier d'information



Secteurs pourvus et /
ou réservés

- Franchisés
- Agences en propre



Le réseau des professionnels de la
protection de l'habitat



Rejoignez - nous

Quelques extraits du dossier d'information

RBC Conseil

Présentation du Cabinet

Depuis près de **15 ans**, notre Cabinet leader sur son marché, participe activement au développement d'enseignes nationales et internationales. En France, 7 personnes dont 5 Consultants régionaux spécialisés oeuvrent au quotidien pour assurer le succès des enseignes qui nous confient en totale exclusivité cette mission.

Nos consultants régionaux



Bretagne / Normandie / Pays de la Loire / Poitou-Charentes / Centre

Bernard YVER : 06 09 26 39 80

Email : bernard.yver@rbc-franchises.com



*Nord / Pas de Calais / Picardie / Champagne -Ardennes
Alsace / Lorraine / Franche-Comté.*

Guy DEBRAY : 06 24 81 28 31

Email : guy.debray@rbc-franchises.com



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Christian TARDY : 06 20 58 41 11

Email : christian.tardy@rbc-franchises.com



Bourgogne / Rhône-Alpes / Auvergne

Eric KOHN : 06 75 22 51 01

Email : eric.kohn@rbc-franchises.com



*Paris et Île de France
Aquitaine / Midi-Pyrénées / Limousin / Languedoc-Roussillon
DOM / International / Relations Franchiseurs*

Bernard TARDY : 05 34 26 51 80 - 06 09 97 56 59

Email : bernard.tardy@rbc-franchises.com



Siège :

10, rue Bellevue -31850 BEAUPUY
Tél. 05 34 26 51 80 - Fax : 05 34 26 92 03

www.rbc-franchises.com

Email : contact@rbc-franchises.com



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PHOTO

ENSEIGNE CHOISIE : (1 Seul choix possible)

CALLISTO SYSTEM

Origine :

VOTRE IDENTITÉ

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (rue, code postal, ville) :

Téléphone personnel : Fax personnel :

A quelle heure de préférence peut-on vous joindre :

Téléphone professionnel (confidentiel) :

e. mail :

VOTRE SITUATION ACTUELLE :

Salarié Au chômage Sans emploi depuis quand :

Dirigeant d'entreprise ou commerçant Autre précisez.....

Si vous êtes en couple, quelle est la situation de votre conjoint :

Salarié Au chômage Sans emploi depuis quand :

Dirigeant d'entreprise ou commerçant Autre précisez :

VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

Avez-vous déjà exercé une activité en indépendant : Oui Non

Avez-vous déjà créé une activité en "franchise" : Oui Non

Si oui, dans quel secteur d'activité :

VOTRE PROJET D'ENTREPRISE

Précisez en quelques lignes les raisons de votre intérêt pour l'enseigne, et quels sont les secteurs d'activité qui vous attirent :

.....
.....
.....

Quel est le secteur géographique que vous souhaitez :

Pour quelles raisons :

.....
.....

Disposez-vous d'un local : superficie : lieu :

Quelle est la date d'échéance de votre projet :

et pourquoi :

.....
.....

Quels sont vos moyens financiers disponibles en propre et avant emprunt :

.....
.....

Quels sont vos objectifs de gains (en net annuels) :

D'avance merci de retourner ce document à :

Date et signature du candidat

RBC CONSEIL : 10, rue Bellevue - 31850 BEAUPUY

ou par Fax. au 05 34 26 92 03

Ou par e-mail : contact@rbc-franchises.com

Vous voudrez bien joindre votre curriculum vitae et votre photo merci